

# Conditions générales de prestation de services

---

**Prestataire : Althemia – Entrepreneur individuel**

**Nom commercial : Palks Studio**

---

## 1. Champ d'application

Les présentes conditions s'appliquent à toute prestation d'automatisation technique fournie par **Althemia – EI** sous le nom commercial **Palks Studio**.

---

## 2. Description des prestations

Les prestations peuvent inclure :

- automatisation de facturation
- traitement de fichiers CSV
- génération de documents PDF
- export de données comptables internes

### Évolution du service

Le Prestataire se réserve le droit de faire évoluer à tout moment l'architecture technique, les outils, les scripts ou les processus utilisés pour la fourniture du service, dès lors que ces évolutions n'entraînent aucune régression fonctionnelle du service rendu au Client.

Ces évolutions ne constituent pas une modification substantielle du contrat et ne donnent lieu à aucune indemnisation.

---

## 3. Données fournies par le Client

Le Client est seul responsable :

- du contenu des données fournies
- de leur conformité légale
- de leur exactitude

Toute correction liée aux données Client peut faire l'objet d'une facturation complémentaire.

---

## 4. Modalités financières

Les prestations sont facturées sur une base mensuelle, en fonction des volumes effectivement traités lors du cycle concerné.

La facturation est établie a posteriori, selon les conditions définies dans le Contrat de Prestation de Services en vigueur.

Les paiements s'effectuent par virement bancaire.

Les prestations sont facturées selon les tarifs en vigueur au moment de la commande.

Les prix sont exprimés en euros, nets de TVA.

Conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts, la TVA n'est pas applicable.

Les tarifs incluent uniquement les prestations décrites dans le périmètre contractuel.

Toute prestation supplémentaire pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Les conditions tarifaires applicables sont celles définies dans le Contrat de Prestation de Services en vigueur.

## Évolution des tarifs

Le Prestataire se réserve le droit de faire évoluer ses tarifs à tout moment.

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande ou de la validation de la prestation.

Toute modification tarifaire n'aura aucun effet sur les prestations déjà commandées ou en cours d'exécution.

---

## 5. Retard ou défaut de paiement

En cas de non-paiement :

- le service peut être suspendu sans préavis
- les livrables peuvent être bloqués
- la résiliation peut être prononcée

Aucune obligation de maintien du service n'est garantie.

---

## 6. Délais & disponibilité

Le Prestataire met en œuvre les moyens techniques raisonnables mais ne garantit aucun délai absolu ni disponibilité continue.

---

## 7. Responsabilité

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable :

- des décisions prises sur la base des documents générés
- des obligations fiscales ou comptables du Client
- d'un usage non conforme du service

### Périmètre du service de facturation batch

Le service de facturation batch est destiné à des entreprises françaises émettrices, pour des facturations à destination de clients situés en France.

Dans le cadre de facturations à destination de clients situés hors de France, les règles fiscales et mentions légales applicables peuvent varier selon les juridictions.

Le Prestataire ne garantit pas la conformité des mentions légales pour des facturations internationales dans le cadre du service batch.

En conséquence, toute utilisation du service pour des facturations à destination de clients situés hors de France relève de la seule responsabilité du Client.

---

## 8. Suspension du service

En cas de non-réception du paiement avant la date limite définie contractuellement, le Prestataire se réserve le droit de suspendre tout ou partie du service sans préavis, notamment :

- l'envoi des factures batch
- la génération ou transmission des livrables automatisés
- l'accès aux résultats du traitement

La suspension du service ne suspend pas l'obligation de paiement.

---

## 9. Capacité de service – Droit de refus

Le Prestataire exerce son activité de manière indépendante et individuelle, avec une capacité de traitement volontairement limitée.

À ce titre, le Prestataire se réserve le droit :

- de refuser toute nouvelle demande de prestation
- de suspendre temporairement l'acceptation de nouveaux clients
- de différer une mise en production
- ou de ne pas donner suite à une demande de devis ou d'onboarding

sans avoir à en justifier les motifs, notamment en cas de surcharge d'activité, de contraintes organisationnelles, techniques ou administratives.

Ce droit s'exerce avant toute signature de contrat et ne saurait engager la responsabilité du Prestataire.

Le Prestataire se réserve également la possibilité de suspendre temporairement la commercialisation du service, notamment en cas de montée en charge excessive ou de réorganisation interne.

---

## 10. Facturation, paiements et cycle mensuel

Les prestations batch sont réalisées exclusivement sur la base des fichiers transmis par le Client entre le 1er et le 7 du mois suivant la période concernée.

Les fichiers sont transmis via le dispositif sécurisé mis à disposition (notamment lien d'accès unique par token).

Le Client est responsable de la conservation et de l'usage de ce lien.

Les fichiers CSV transmis après le 7 inclus ne sont pas pris en compte pour le cycle en cours. Ils peuvent toutefois être traités lors d'un cycle ultérieur, sous réserve que la période de facturation concernée n'ait pas déjà été clôturée.

Un seul fichier CSV est accepté par Client et par cycle mensuel. Le fichier transmis doit contenir l'ensemble des données de facturation que le Client souhaite voir traitées pour le cycle concerné.

Aucun envoi complémentaire n'est pris en compte pour un même cycle. Toute correction ou ajout relève du cycle mensuel suivant, sous réserve que la période concernée ne soit pas déjà clôturée.

La date retenue est la date de réception technique effective sur l'infrastructure du Prestataire.

Chaque cycle mensuel est clos, figé et non réversible à l'issue de cette période. La facturation du Prestataire est établie sur la base des volumes effectivement traités lors du cycle concerné.

La facture correspondante est émise le 8 du mois. Le paiement doit intervenir au plus tard le 13 du mois inclus.

Le Client est invité à mentionner la référence technique qui lui est communiquée dans le motif de ses virements afin de faciliter le rapprochement des paiements.

Sous réserve de la réception effective du paiement dans ce délai, les livrables correspondants (documents générés, archives ZIP, exports techniques) sont transmis à compter du 16 du mois.

À défaut de paiement dans les délais, les livrables ne sont pas transmis pour le cycle concerné, le cycle est considéré comme clos et figé pour la période traitée, et aucun retraitement ou modification rétroactive n'est effectué.

En cas de régularisation ultérieure, les livrables générés peuvent être transmis lors du cycle de traitement suivant, sans rétroactivité sur les périodes antérieurement clôturées. Cette transmission différée ne constitue pas un engagement de délai ferme et n'ouvre droit à aucune indemnisation.

Un seul batch par Client et par cycle mensuel est accepté. Le Prestataire n'assure aucune gestion des factures acquittées émises par le Client à destination de ses propres clients. Le service fourni concerne exclusivement la génération de factures à régler et de documents techniques associés.

---

## 11. Acceptation

L'utilisation du service vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions.

---

## 12. Médiation

Conformément aux principes de règlement amiable des litiges, le Prestataire propose un dispositif de médiation en cas de différend contractuel.

Le client peut recourir gratuitement au médiateur suivant :

CM2C – Centre de Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice

49 rue de Ponthieu, 75008 Paris

Tél. : 01 89 47 00 14

Site internet : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige>

E-mail : [litiges@cm2c.net](mailto:litiges@cm2c.net)

Vous pouvez également utiliser la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/>